

L'Observatoire Economique et Social

L'emploi salarié dans les CUMA en 2012

En 2012, les CUMA employeuses de main d'œuvre sont au nombre de 1 600, et emploient 2 100 salariés équivalents temps plein (ETP). Ce sont des établissements de petite taille, 1,3 ETP en moyenne, recourant à une forte proportion d'emplois en CDI (80 % des ETP).

Depuis 2003, l'emploi au sein des CUMA est en recul de - 0,8 % par an en moyenne, la perte d'emploi concernant essentiellement les contrats à durée déterminée (CDD). Néanmoins, depuis 2010, l'emploi est en légère hausse, qu'il s'agisse d'emplois à durée déterminée (CDD) ou d'emplois à durée indéterminée (CDI).

Les salariés des CUMA sont mieux rémunérés que ceux de la production agricole en moyenne, du fait d'un poids important des cadres, des emplois en CDI et d'une forte qualification des salariés.

Si l'emploi féminin est peu développé en CUMA, la structure d'âge du salariat ne présente pas de grande différence avec celle de l'ensemble de la production agricole.

L'emploi est très concentré dans trois régions : Aquitaine, Pays de la Loire et Bretagne.

Les coopératives d'utilisation de matériel agricole (CUMA) sont des sociétés coopératives agricoles, ayant comme fonction de mettre à la disposition de leurs sociétaires les salariés et les moyens matériels agricoles nécessaires à la mise en valeur et au développement de leur exploitation.



Les CUMA employeuses de main d'œuvre sont au nombre de 1 600

En 2012, les coopératives d'utilisation de machines agricoles (CUMA) sont au nombre de 12 500 (source : FNCUMA).

Toutes les CUMA ne sont pas employeuses de main d'œuvre salariée. Dans le régime des salariés agricoles, sont recensées en 2012, 1 600 CUMA employeuses de main d'œuvre, soit 13% des CUMA. Elles emploient 4 600 salariés, ayant accompli 5 300 contrats de travail dans l'année (tableau 1).

Mesuré en « équivalents temps plein » (ETP), le nombre d'emplois en CUMA s'élève à 2 100. Les CUMA ne représentent qu'un faible volume de l'emploi salarié dans le secteur agricole. Mesuré en ETP, l'emploi en CUMA représente 0,7 % de l'emploi salarié du secteur de la production agricole, et 4,9% de l'emploi de l'ensemble des entreprises de service technique aux agriculteurs : CUMA-ETA-Groupements d'employeurs (tableau 1).

Tableau 1
COMPARAISON DES PRINCIPAUX INDICATEURS D'EMPLOI EN CUMA AVEC CEUX DES SERVICES A L'AGRICULTURE ET CEUX DE LA PRODUCTION AGRICOLE EN 2012

Indicateurs d'emploi	Part des CUMA dans		
	CUMA	L'ensemble CUMA-ETA-Groupements employeurs	la production agricole
Nombre d'établissements employeurs	1 589	12,7%	1,1%
Nombre de contrats de travail actifs dans l'année	5 264	3,3%	0,4%
Nombre d'équivalents temps plein	2 134	4,9%	0,7%
nombre d'emplois en cours en fin d'année	1 920	5,4%	0,7%
Masse salariale (milliers euros)	56 537	5,7%	0,8%

Source : MSA

Les établissements sont de petite taille et recourent à un nombre élevé d'emploi permanent

Les CUMA sont des établissements de petite taille comparée aux autres entreprises de service technique à l'agriculture, aux Entreprises de travaux agricoles (ETA) et aux groupements d'employeurs (GE) (tableau 2). Leur dimension moyenne de 1,3 ETP, est moitié moindre de celle des ETA et le quart de celle des GE.

L'emploi en contrats à durée indéterminée (CDI) est très développé. Sur les 5 300 contrats en cours durant l'année 2012, 42% sont des CDI, et ils représentent 80% du nombre d'heures de travail rémunérées en CUMA (tableau 2).

L'emploi en CDI est particulièrement important dans les CUMA, en comparaison des autres entreprises du secteur de la production agricole, dans lequel en moyenne l'emploi en CDI représente 17 % des contrats de travail et 57% du nombre d'heures de travail (tableau 2). Dans les ETA et les GE, les proportions d'emploi en CDI sont très comparables à celles observées dans l'ensemble du secteur de la production. Le fait que les CUMA soient exclues des dispositifs d'aide au travail saisonnier (exonérations travailleurs occasionnels et demandeurs d'emploi) limite le recours à l'embauche de travailleurs saisonniers, et donc le poids de l'emploi en CDD.

Tableau 2
COMPARAISON DES INDICATEURS D'EMPLOI EN CUMA AVEC CEUX DES ETA, GROUPEMENTS D'EMPLOYEURS ET LE SECTEUR DE LA PRODUCTION AGRICOLE EN 2012

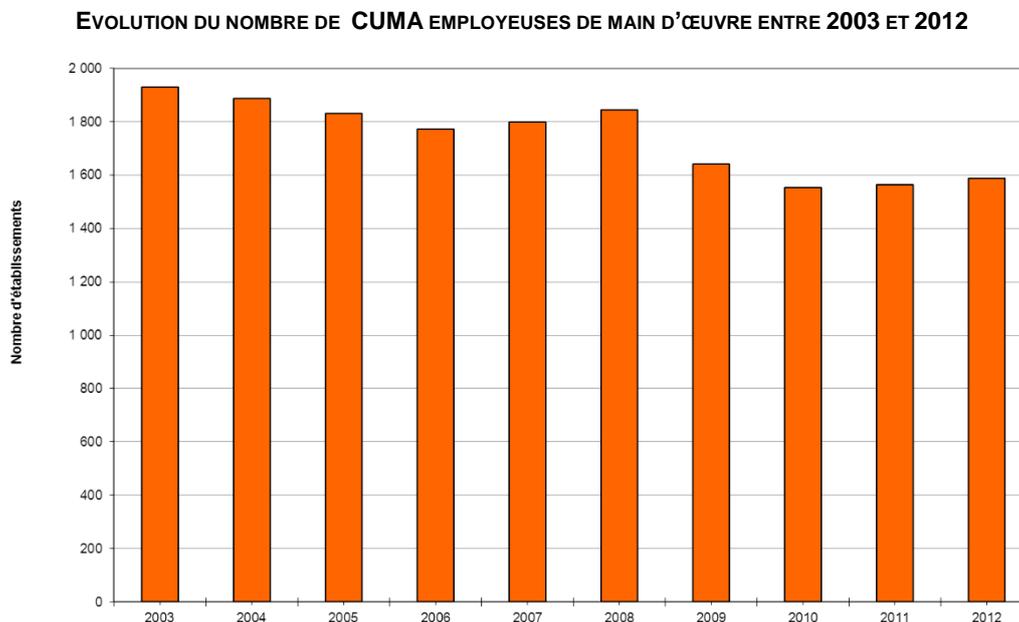
Indicateurs d'emploi	CUMA	ETA	Groupements d'employeurs	Ensemble de la production agricole
Taille moyenne des établissements (ETP)	1,3	2,9	5,4	2,0
Proportion du nombre de contrats en CDI	42%	20%	19%	17%
Proportion du nombre d'heures en CDI	80%	60%	53%	57%
Proportion d'embauche dans le total des CDI	11%	18%	16%	15%

Source MSA

Le nombre de CUMA employées de main d'œuvre est stable depuis 2010

Entre 2003 et 2012 le nombre d'établissements employeurs diminue au rythme moyen de -2,1% par an. La période 2006-2008 présente une première rupture ponctuelle de tendance (Graphique 1). Depuis 2010, le nombre de CUMA employées de main d'œuvre s'est stabilisé.

Graphique 1

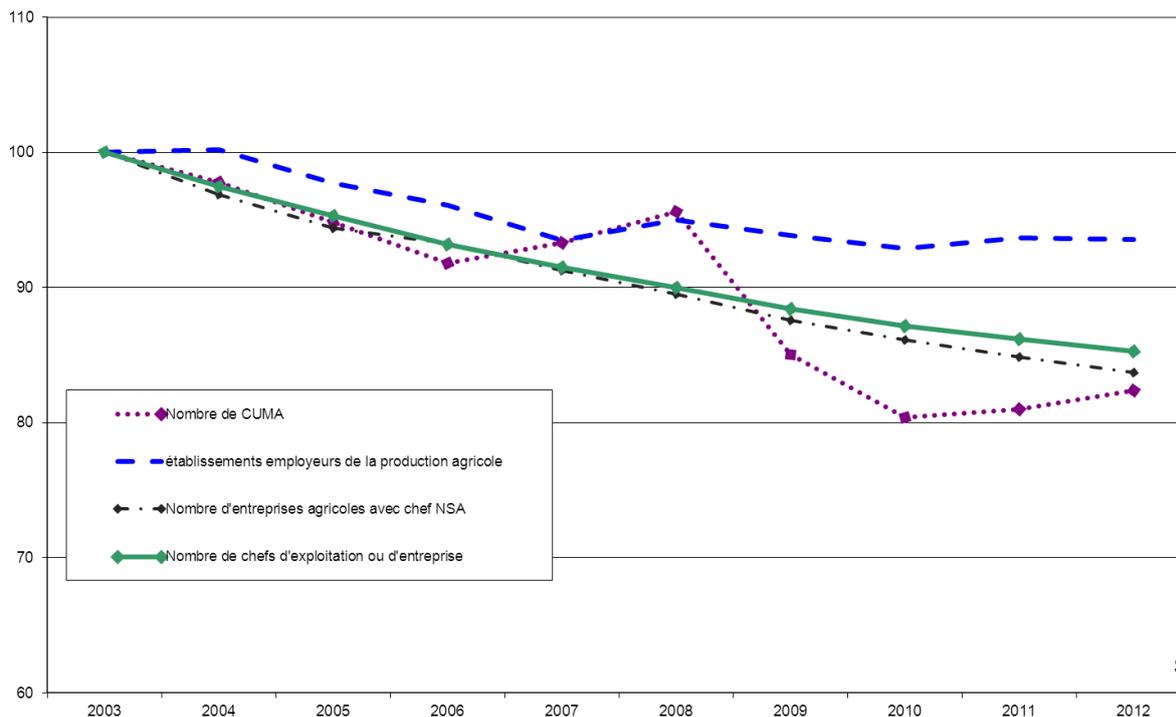


Source MSA

La décroissance du nombre de CUMA employées de main d'œuvre est dans la logique du recul des autres indicateurs de dénombrement d'entreprises du secteur de la production agricole. Elle est légèrement plus forte que la décroissance du nombre total d'exploitations ou d'entreprises agricoles, ainsi que celle du nombre de chefs non salariés agricoles. La décroissance du nombre total d'employeurs de la production est, elle, significativement moins forte que celle des CUMA (graphique 2).

Graphique 2

COMPARAISON DES EVOLUTIONS DU NOMBRE DE CUMA, DU NOMBRE D'EMPLOYEURS DE LA PRODUCTION, DU TOTAL DES ENTREPRISES AGRICOLES, ET DES CHEFS NSA (NDICE BASE 100 EN 2003)



Source MSA

La taille moyenne des CUMA mesurée en ETP par établissement diminue entre 2003 et 2007. Depuis 2008, cette taille reste stable, légèrement au-dessus de 1,3 ETP par établissement.

Tableau 3
NOMBRE ETP PAR ETABLISSEMENT ENTRE 2003 ET 2012

années	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012
établissements	1 930	1 887	1 830	1 772	1 800	1 845	1 641	1 552	1 563	1 589
ETP	2 297	2 249	2 196	2 133	2 176	2 285	2 151	2 094	2 099	2 134
ETP par Etablissement	1,19	1,20	1,20	1,21	1,24	1,31	1,35	1,34	1,33	1,34

Source MSA

L'emploi salarié en CUMA est en légère hausse depuis 2010

Le nombre d'emplois salariés en CUMA, mesuré en équivalent temps (ETP) est en recul modéré depuis 2003 : - 0,8% en moyenne annuelle. La composante de l'emploi porteuse de cette baisse est la part de l'emploi en contrat à durée déterminée (CDD) : -2,5 % en moyenne annuelle. L'emploi des contrats à durée indéterminée (CDI) est en quasi-stabilité : -0,3% en moyenne annuelle.

Entre 2006 et 2008, la stabilité de l'emploi a été ponctuellement rompue par deux hausses successives d'emplois en CDD, comme en CDI. Depuis 2010, le volume d'emploi en CDI, comme en CDD, est en très légère croissance (graphique 3).

La part de l'emploi, mesuré en ETP, effectuée en CDI s'est accrue, passant de 76% en 2003, à 80% en 2012.

Graphique 3
EVOLUTION DE L'EMPLOI EN CUMA MESURE EN NOMBRE D'EQUIVALENTS TEMPS PLEIN ENTRE 2003 ET 2012

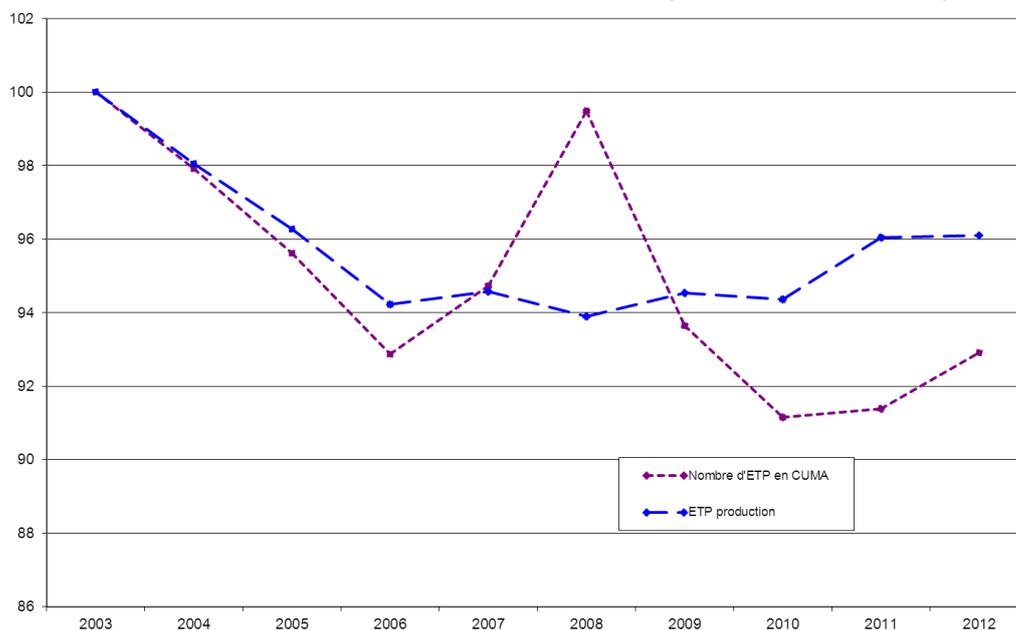


Télécharger les données au format Excel :



Le recul de l'emploi salarié, depuis 2003, en CUMA, mesuré en ETP, est plus marqué que celui observé dans l'ensemble de la production agricole (graphique 4). A plus court terme, depuis 2010, la légère hausse de l'emploi en CUMA se situe dans la logique d'évolution de l'emploi en production agricole.

Graphique 4
EVOLUTION COMPAREE DE L'EMPLOI MESURE EN NOMBRE D'EQUIVALENTS TEMPS PLEIN EN CUMA ET EN PRODUCTION AGRICOLE, ENTRE 2003 ET 2012 (INDICES BASE 100 EN 2003)



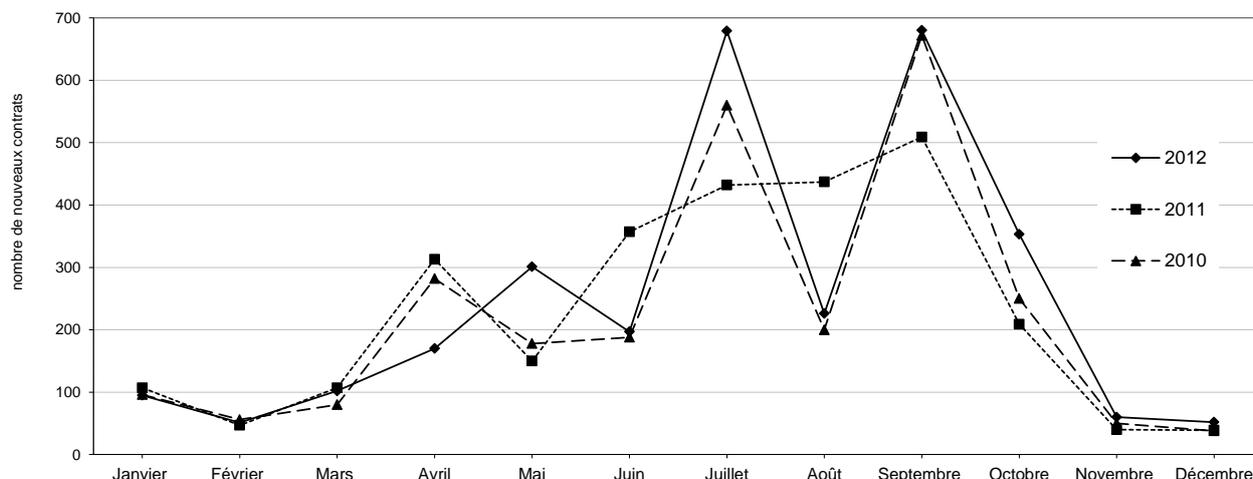
Source : MSA

La saisonnalité de l'emploi est marquée de juillet à septembre

Le nombre de nouveaux embauchés en CUMA est très faible, inférieur à 100 chaque mois sur la période allant de novembre à mars. En revanche, de mai à octobre, le niveau d'embauche s'élève à 300 et plus chaque mois, reflétant une saisonnalité marquée de l'emploi (graphique 5).

En 2012, comme en 2010, deux pics d'embauches en juillet et en septembre coexistent. En 2012, les pics d'embauches ont été plus élevés, notamment en juillet. Ce sont deux années durant lesquelles la saisonnalité des récoltes a été « classique ». En 2011, ces embauches saisonnières ont été plus lissées sur les quatre mois allant de juin à septembre que l'année précédente. La canicule intervenue au printemps 2011 a occasionné une avancée dans l'année des travaux de récolte, qui a affecté aussi bien les récoltes arboricoles, que les vendanges.

Graphique 5
SAISONNALITE COMPAREE DES NOUVEAUX CONTRATS ENTRE 2010, 2011 ET 2012



L'emploi permanent est en hausse

La faiblesse des embauches en CDI à partir de novembre et jusqu'à mars, occasionne un non remplacement des départs de l'année avant la fin de celle-ci.

Le niveau d'emploi en CUMA au 31 décembre, considéré généralement comme une bonne mesure du niveau d'emploi permanent, est de ce fait bas en fin décembre. Après une baisse entre 2003 et 2011, le nombre d'emploi en cours en fin d'année augmente à nouveau en 2012 (tableau 4).

Le nombre d'emplois en CDI, qui est lui aussi un marqueur de l'emploi permanent, est élevé pour un secteur de la production agricole et stable sur la période 2003-2012. De plus, si l'on excepte la période 2007-2008, durant laquelle il y a eu une forte hausse de l'emploi, le rapport « nouveaux emplois en CDI sur le total des CDI » est en moyenne de 11%, ce qui indique un faible turn-over sur les emplois permanents.

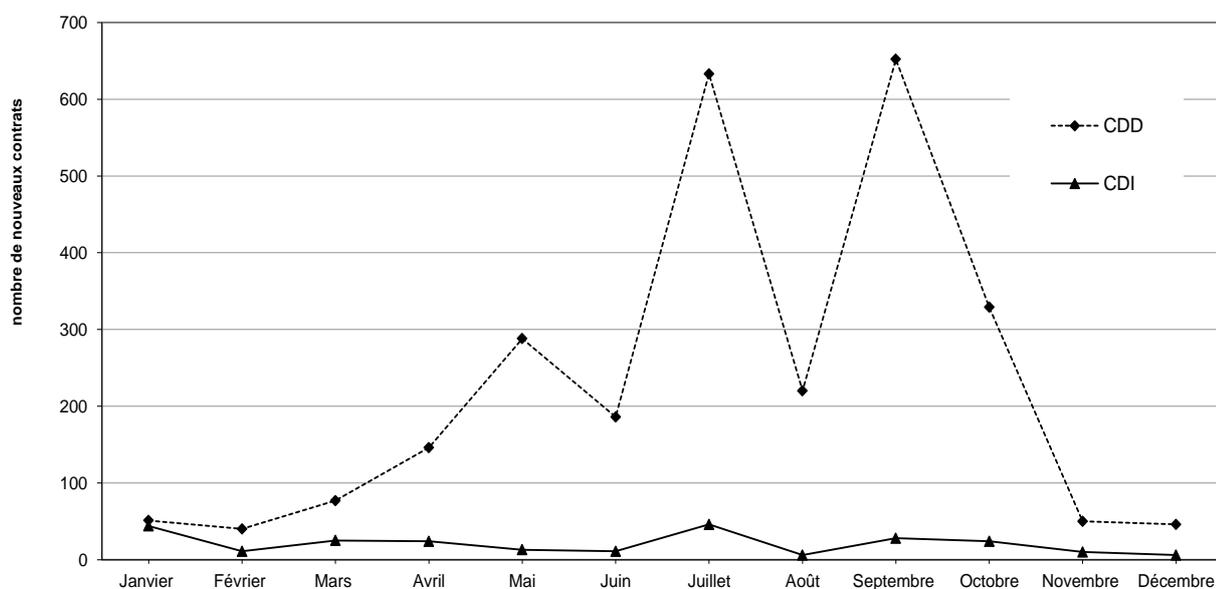
Tableau 4
EVOLUTION DES ETP EN CDI ET DES EMPLOIS EN COURS AU 31/12
ENTRE 2003 ET 2012

années	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012
Nombre d'ETP en CDI	1 754	1 724	1 694	1 643	1 655	1 743	1 686	1 698	1 711	1 707
Nombre d'emplois en cours au 31/12	2 275	2 299	2 240	2 152	2 033	1 958	1 945	1 847	1 820	1 920
Rapport Nombre d'embauches en CDI/Nombre de CDI	14%	9%	10%	11%	18%	19%	13%	11%	11%	11%
Durée moyenne des CDI (heures rémunérées)	1 281	1 316	1 298	1 333	1 240	1 180	1 388	1 389	1 391	1 413

Source MSA

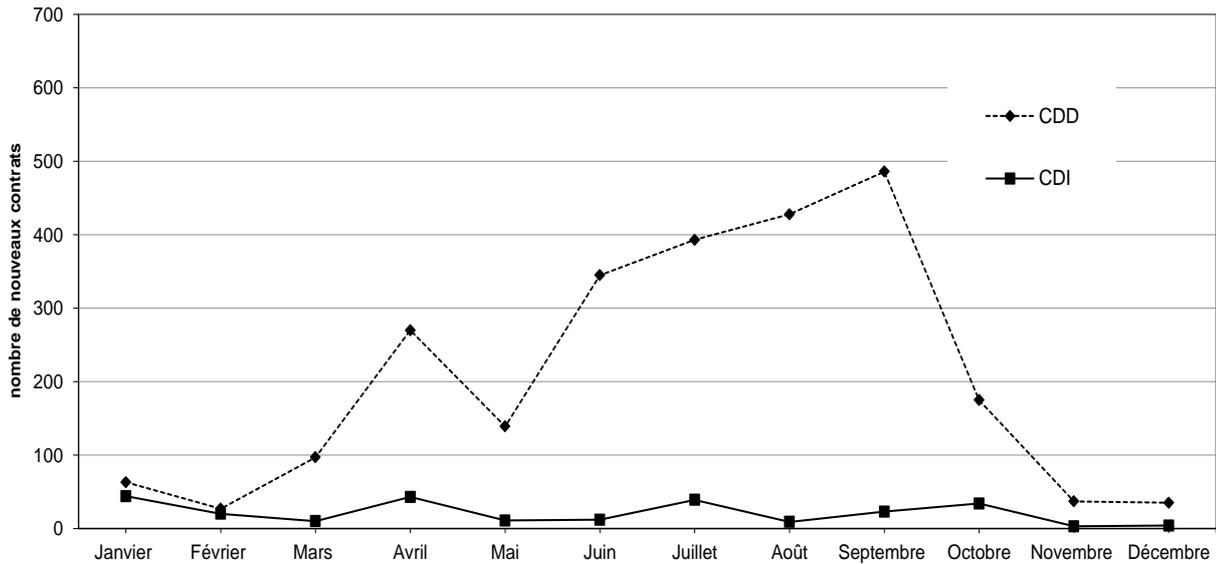
Dans un type d'entreprises marqué par une forte importance de l'emploi en CDI, il y a un paradoxe apparent à observer une telle importance de la saisonnalité des embauches. Cette saisonnalité est créée par les embauches en CDD (graphiques 6 à 8 page suivante). Les embauches en CDI varient peu en cours d'année. La seule récurrence observée des trois dernières années est un faible niveau d'embauche en CDI dans les deux derniers mois de l'année, compensée par un niveau plus élevé des embauches au mois de janvier.

Graphique 6
NOMBRE MENSUEL DE NOUVEAUX CONTRATS 2012



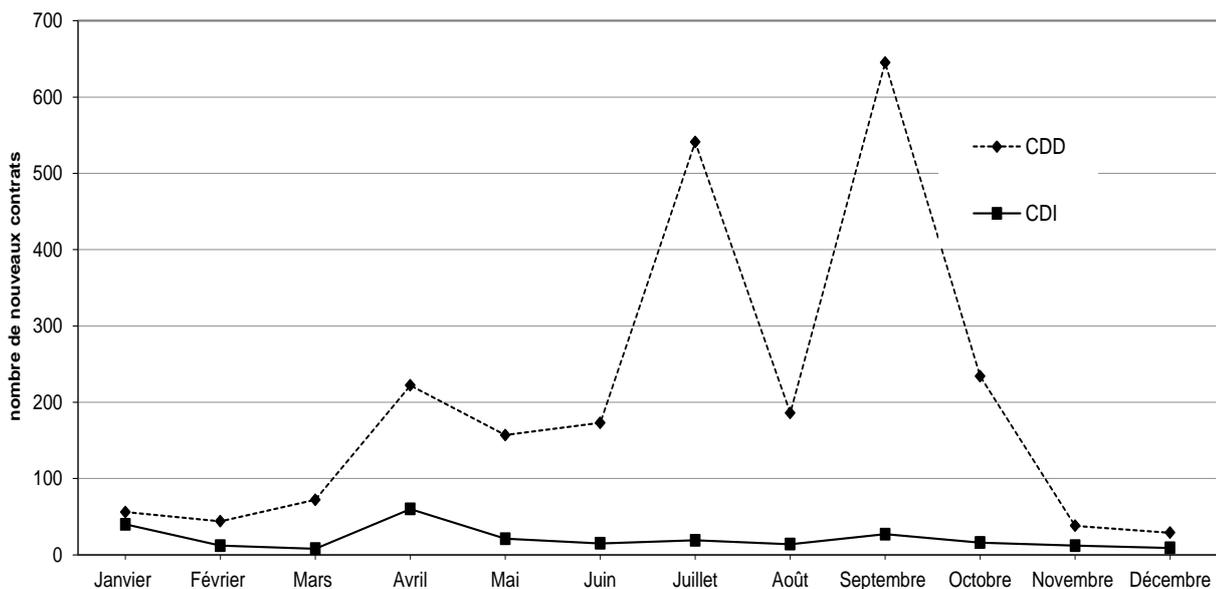
Source MSA

Graphique 7
NOMBRE MENSUEL DE NOUVEAUX CONTRATS 2011



Source MSA

Graphique 8
NOMBRE MENSUEL DE NOUVEAUX CONTRATS 2010



Source MSA

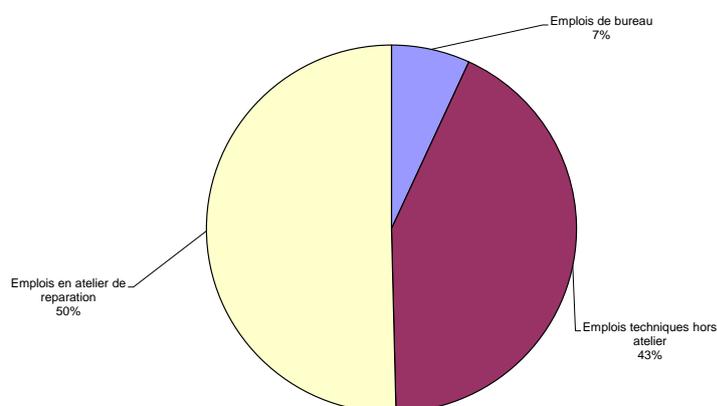
Le poids de l'emploi qualifié en CDI occasionne des niveaux de salaires élevés en CUMA

Les emplois de bureau sont en proportion faibles (7 %), parmi l'ensemble des emplois mesurés en ETP dans les CUMA. Cette proportion est courante dans les établissements employeurs de la production agricole.

La particularité propre aux CUMA réside plutôt dans l'importance de l'emploi technique affecté aux ateliers de réparation des machines agricoles, qui représente 50% de l'emploi total des CUMA (graphique 9).

En 2012, le salaire horaire moyen brut* était de 18,8 euros pour les salariés de bureau, 13,70 euros pour les salariés techniques hors ateliers, et de 13,10 euros pour les salariés des ateliers. Dans chacune de ces catégories, les niveaux de salaires horaires moyens sont significativement supérieurs au SMIC horaire 2012, qui est de 9,40 euros.

Graphique 9
REPARTITION DES SALAIRES ETP DE CUMA EN FONCTION DE LA NATURE DE L'EMPLOI EN 2012



Source : MSA

Les différences de niveaux de salaires des trois types d'emplois sont liées aux natures de contrats très différentes occupant les trois catégories d'emploi.

Le premier critère concerne le poids des CDI dans chacun des types d'emplois. En moyenne, le salaire horaire moyen brut des contrats en CDI (14,49 euros) est nettement supérieur à celui des contrats en CDD (10,80 euros), proche du SMIC.

Le deuxième critère concerne le poids de l'encadrement. Le salaire horaire moyen brut des cadres est en moyenne de 24,7 euros, et celui des employés/ouvriers est de 13,7 euros.

Dans les bureaux, les cadres sont en proportion très importante et les CDI sont largement dominants dans la répartition du temps de travail (tableau 5).

Dans les ateliers de réparation, les cadres sont en proportion inférieure à celle observée pour les autres emplois techniques, et surtout les emplois en CDD y sont en proportion importants.

Ce sont ces différences structurelles qui expliquent les écarts de salaires, comme de temps de travail annuel.

Les cadres ont des niveaux de salaires horaires quasi identiques dans chacune des catégories (25 € ou plus) et des temps de travail dans l'année très proches d'une durée annuelle à temps plein : 1 700 heures. Il y a donc peu de turn-over annuel dans cette population.

Les ouvriers en CDI ont des salaires horaires bruts nettement supérieurs au SMIC, en moyenne proches de 14 € de l'heure. Leur temps de travail annuel est proche de 1 400 heures. Les employés de bureau ont des salaires plus proches de 17 € de l'heure. Ils sont plus souvent employés à temps partiel et effectuent en moyenne moins de 900 heures dans l'année.

Les ouvriers/employés en CDD ont des salaires proches du SMIC, le niveau étant un peu plus élevé pour les employés de bureau. Leurs durées de travail sont courtes : 300 heures ou moins en emplois techniques, 450 heures en emploi de bureau.

* tous avantages confondus (primes, congés payés,...)

Télécharger les données au format Excel : 

Tableau 5

CARACTERISTIQUES COMPAREES DES CONTRATS DE TRAVAIL DANS LES CUMA EN 2012

Nature des emplois			Proportion des contrats	Proportion du temps de travail	Salaire horaire moyen (€)	Durée annuelle moyenne de travail (heures)	Age moyen (années)
Bureau	employés	CDD	0,8%	0,5%	11,82	456	39,2
		CDI	3,9%	4,6%	16,57	867	47,6
	cadres		0,8%	1,8%	26,37	1 654	47,7
Technique hors atelier	ouvriers	CDD	13,6%	6,0%	10,75	330	35,1
		CDI	17,2%	33,3%	13,14	1 442	38,5
	cadres		1,5%	3,5%	23,91	1 727	43,4
Atelier	ouvriers	CDD	43,6%	13,5%	10,73	231	35,7
		CDI	18,1%	35,6%	13,64	1 460	40,1
	cadres		0,5%	1,2%	24,17	1 708	46,9
Ensemble			100,0%	100,0%	13,75	743	37,7

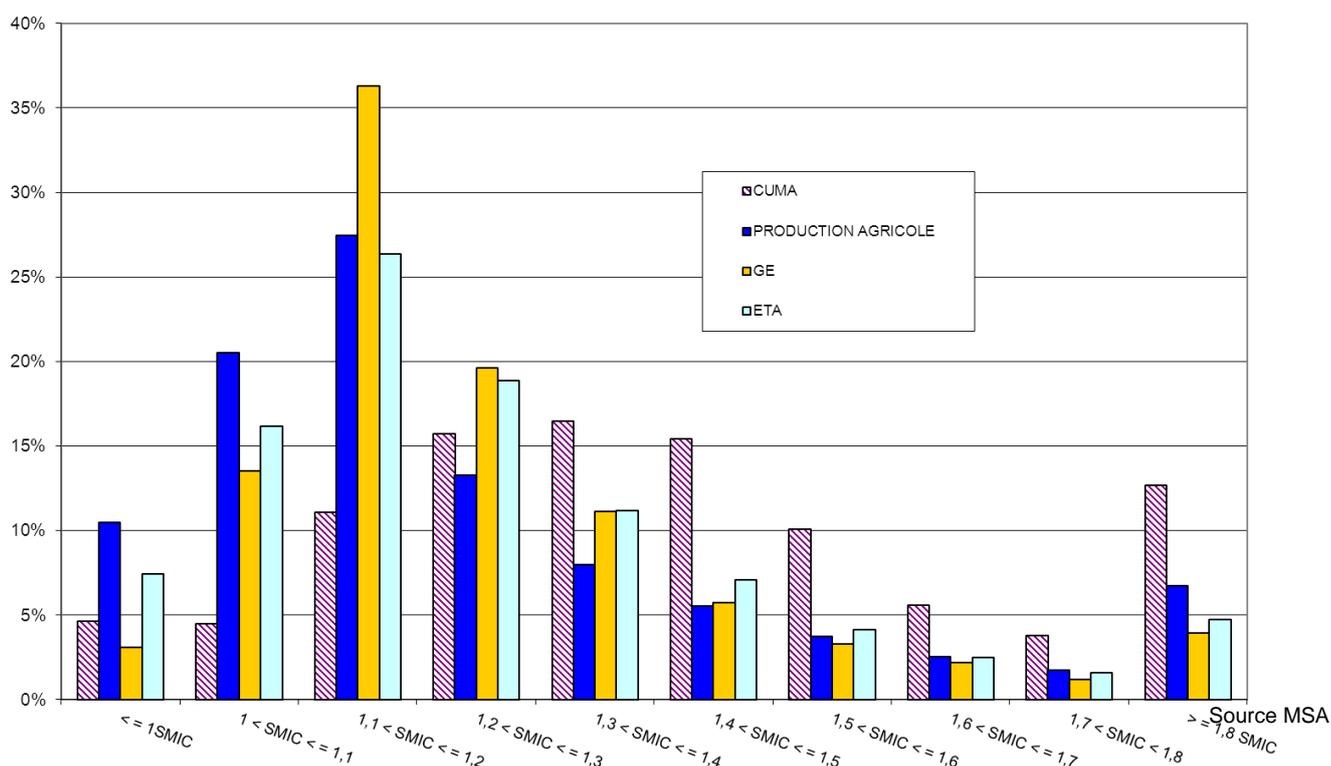
Source MSA

Les CUMA ont une structure de salaires complètement atypique en production agricole

La forte importance de l'emploi en CDI, comme le poids de l'encadrement, occasionnent des niveaux de salaires élevés, avec une très faible proportion des salariés mesurés en ETP rémunérés en dessous de 1,1 SMIC, une forte proportion rémunérés entre 1,1 et 1,6 SMIC et 13% d'entre eux rémunérés à plus de 1,8 SMIC (graphique 10).

Cette structure salariale est très différente de celle observée dans le secteur de la production agricole en général, dans lequel les salaires inférieurs à 1,2 SMIC sont majoritaires. Elle l'est aussi de celles des autres entreprises d'aide technique aux agriculteurs que sont les ETA et les groupements d'employeurs (graphique 10).

Graphique 10
REPARTITION DES SALAIRES ETP EN FONCTION DU LEUR NIVEAU DE SALAIRE HORAIRE
DECOUPE PAR TRANCHE DE SMIC EN 2012



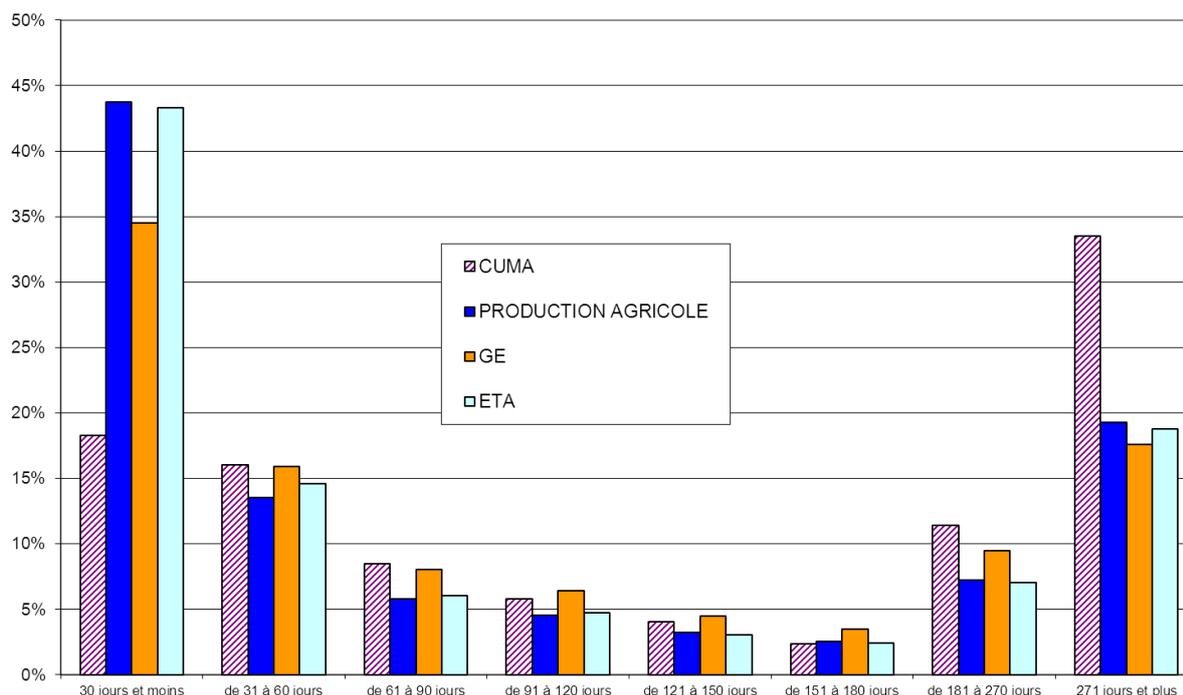
Source MSA

En CUMA, la durée moyenne des contrats est plus longue que dans le reste de la production agricole

La forte importance de l'emploi en CDI, couplée avec un faible turn-over, occasionnent un poids important des salariés mesurés en ETP présents au moins 270 jours dans l'année (graphique 11). A contrario, les emplois très courts de 30 jours ou moins sont très minoritaires, traduisant le fait que s'il existe des emplois saisonniers dans les CUMA, ce sont des emplois plus longs que ceux des saisonniers traditionnels de la production agricole.

Sur ces deux caractéristiques, les CUMA s'opposent totalement au reste de la production agricole et notamment aux autres entreprises de service technique aux agriculteurs que sont les ETA et les groupements d'employeurs (graphique 11).

Graphique 11
REPARTITION DES SALARIES ETP EN FONCTION DU NOMBRE DE JOURS TRAVAILLES EN 2012



Source MSA

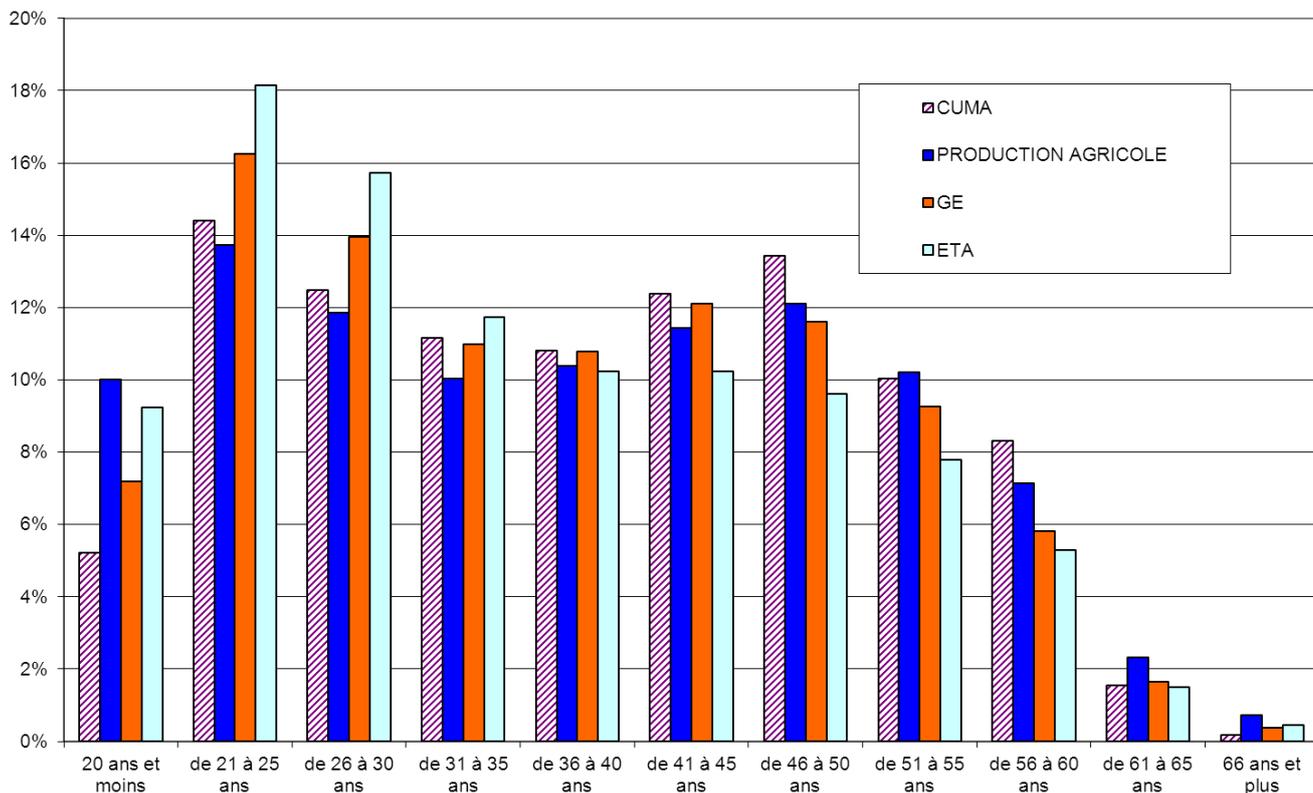
Très peu de femmes sont employées en CUMA

Les femmes représentent une part très faible de l'emploi des CUMA, 9% des salariés mesurés en ETP. Par contre dans l'ensemble de la production agricole, le poids de l'emploi féminin est beaucoup plus élevé, 37% des ETP, une même proportion existant dans les groupements d'employeurs.

La structure d'âge des salariés de CUMA est peu différente de celle de l'ensemble de la production agricole

En termes de structure d'âge, le salariat des CUMA présente peu de différences avec l'ensemble de la production agricole. Le seul point de divergence concerne les très jeunes salariés, de 20 ans et moins, qui sont en proportion plus faible (graphique 12). C'est la conséquence de la moindre importance des emplois saisonniers et plus généralement des CDD courts dans les CUMA, ceux-ci étant majoritairement pourvus par des jeunes.

Graphique 12
REPARTITION DES SALARIES EN FONCTION DE L'AGE EN 2012



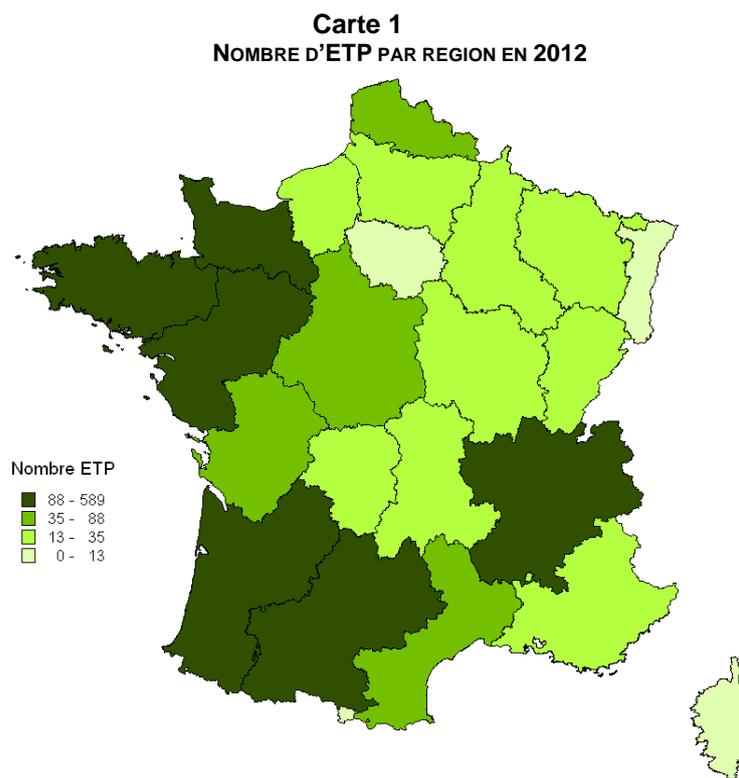
Source MSA

Télécharger les données au format Excel :



Les emplois CUMA sont concentrés dans trois régions.

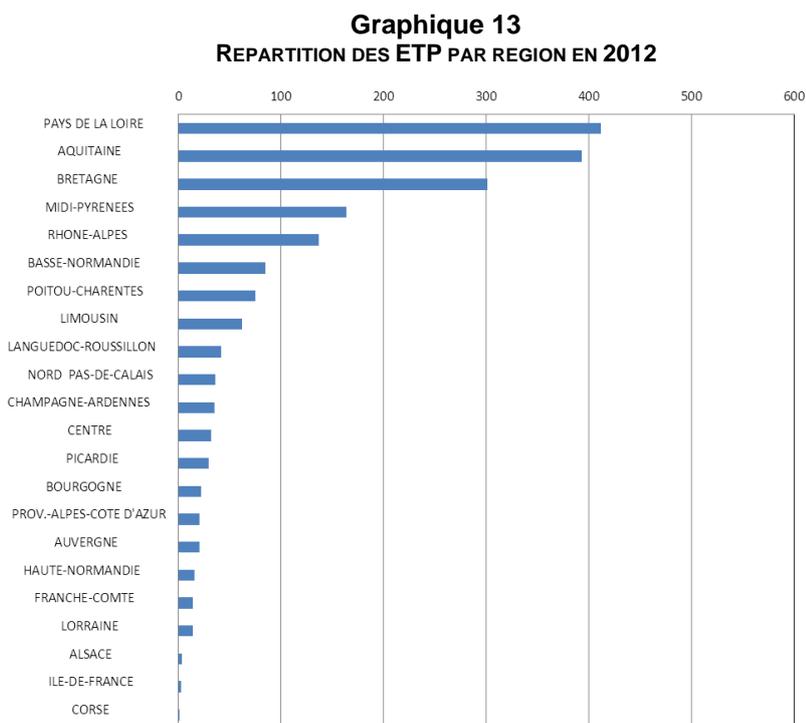
L'emploi en CUMA mesuré en ETP se trouve majoritairement réparti dans les régions situées sur la façade Atlantique Ouest (Bretagne, Pays-de-la-Loire, Basse-Normandie, Aquitaine, Midi-Pyrénées) ainsi que Rhône-Alpes (carte 1).



Total : 2 134 ETP

Source MSA

Au-delà de cette vision géographique, l'emploi est de fait concentré dans trois régions (graphique 13) : Aquitaine, Pays-de-la-Loire et Bretagne concentrent 58% de l'emploi des CUMA mesuré en ETP.



Source MSA

.Annexes
PRINCIPAUX INDICATEURS PAR REGIONS EN 2012

Départements et régions	Nombre d'établissements	nombre total d'heures rémunérées	nombre de nouveaux contrats	masse salariale (€)	nombre ETP	nombre de contrats en cours au 31 décembre
ILE-DE-FRANCE	s	10 269	s	154 392	6	s
CHAMPAGNE-ARDENNES	29	59 590	92	923 722	32	35
PICARDIE	29	107 812	79	1 594 414	61	30
HAUTE-NORMANDIE	31	50 391	45	646 214	28	16
CENTRE	43	64 630	89	821 578	35	32
BASSE-NORMANDIE	109	144 958	155	1 750 216	79	85
BOURGOGNE	26	40 193	33	584 623	22	22
NORD PAS-DE-CALAIS	43	68 616	43	771 343	38	36
LORRAINE	13	22 496	17	246 955	13	14
ALSACE	7	6 426	s	85 984	4	s
FRANCHE-COMTE	14	19 265	10	269 699	11	14
PAYS DE LA LOIRE	328	811 466	527	10 660 904	444	412
BRETAGNE	232	771 036	465	9 979 677	424	301
POITOU-CHARENTES	59	162 387	93	2 260 774	88	75
AQUITAINE	214	782 916	569	12 508 315	430	393
MIDI-PYRENEES	200	261 627	366	3 171 864	143	164
LIMOUSIN	28	103 250	62	1 564 531	57	62
RHONE-ALPES	103	240 971	176	3 116 186	133	137
AUVERGNE	17	39 254	33	466 984	20	21
LANGUEDOC-ROUSSILLON	38	80 907	80	1 350 922	43	42
PROV.-ALPES-COTE D'AZUR	20	43 866	26	567 600	22	21
CORSE	s	2 590	0	40 495	s	s
FRANCE ENTIERE	1 583	3 894 916	2 960	53 537 392	2 134	1 912

PRINCIPAUX INDICATEURS PAR REGIONS EN 2012 (SUITE)

Départements et régions	pourcentage d'heures rémunérées en CDI	salaire horaire en CDI (€)	salaire horaire en CDD (€)	Taille moyenne des établissements en ETP
ILE-DE-FRANCE	88	16	11	1,2
CHAMPAGNE-ARDENNES	70	15	16	1,1
PICARDIE	69	16	11	2,1
HAUTE-NORMANDIE	67	13	13	0,9
CENTRE	76	13	12	0,8
BASSE-NORMANDIE	77	12	12	0,7
BOURGOGNE	86	15	12	0,8
NORD PAS-DE-CALAIS	71	12	9	0,9
LORRAINE	63	14	7	1,0
ALSACE	96	13	14	0,6
FRANCHE-COMTE	75	14	15	0,8
PAYS DE LA LOIRE	82	14	10	1,4
BRETAGNE	82	14	10	1,8
POITOU-CHARENTES	79	15	10	1,5
AQUITAINE	82	17	11	2,0
MIDI-PYRENEES	70	12	12	0,7
LIMOUSIN	83	17	8	2,0
RHONE-ALPES	83	13	10	1,3
AUVERGNE	79	13	9	1,2
LANGUEDOC-ROUSSILLON	72	19	12	1,1
PROV.-ALPES-COTE D'AZUR	91	13	13	1,1
CORSE	100	16		1,0
FRANCE ENTIERE	80	14	11	1,3

Sigles cités et définitions :

CUMA : Coopérative d'utilisation de matériel agricole

CDD : Contrat à durée déterminée

CDI : Contrat à durée indéterminée

ETP : Nombre d'équivalents temps plein

ETA : Entreprise de travaux agricoles

GE : Groupements d'employeurs

SMIC : Salaire minimum interprofessionnel de croissance

Au 1er janvier 2012 le SMIC brut était de 9,22 € par heure, au 1^{er} juillet 2012, il était de 9,40 € par heure.

Production agricole : Activité de production, d'élevage, d'exploitation du bois. Activités exercées par les entreprises de travaux agricoles, les gardes-chasse, les gardes-pêche et les organismes de remplacement et de travail temporaire.

Champs des CUMA

Les coopératives d'utilisation de matériel agricole (CUMA) sont des sociétés coopératives agricoles, dont les adhérents sont des chefs d'exploitation ou d'entreprise agricole, et qui ont comme fonction de mettre à la disposition de ses adhérents du matériel agricole et des salariés.

MSA Caisse Centrale	Direction des Études, des Répertoires et des Statistiques
Les Mercuriales	Responsable de la publication, Alain PELC – Rédacteur en chef : David FOUCAUD
40 rue Jean Jaurès	Département Cotisations, Marc PARMENTIER - Synthèse réalisée par Lee Kael MURAIL
93647 Bagnolet cedex	Mise en forme : Marie-Claude MASTAIN
	Diffusion : Claudine GAILLARD – gaillard.claudine@ccmsa.msa.fr – Mireille MEDELICE - medelice.mireille@ccmsa.msa.fr